

Les coordonnées

Bureau principal :

Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer
(Rez de chaussée - hall principal)
du lundi au vendredi de 9h à 16h30



03 21 99 35 48



06 19 10 15 21



handiconsult@ghtcotedopale.fr

HANDICONSULT DU LITTORAL

Docteur Nicolas COURTIN - Médecin Coordinateur

Aurélie PRUDHOMME - Infirmière Coordinatrice

Céline BARBIEUX - Infirmière

Natacha ROBLIN-BIGOT - Éducatrice Spécialisée

L'ARS Hauts-de-France a sélectionné le Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer pour la création d'**HANDICONSULT DU LITTORAL**, un dispositif de consultations dédiées pour personnes en situation de handicap sur le département du Pas-de-Calais.

Ce dispositif est mis en œuvre dans le cadre du **GHT Côte d'Opale** : Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer, Centre Hospitalier de Calais et Institut départemental Albert Calmette de Camiers.

IPNS-Communication - février 2026

HANDICONSULT DU LITTORAL

HANDICONSULT DU LITTORAL

« Egaliser les chances d'accès aux soins
de prévention et de traitement »



Dispositif d'accompagnement
aux consultations dédiées aux enfants et
aux adultes en situation de handicap,
présentant des difficultés d'accès
aux soins courants

Groupement Hospitalier de Territoire Côte d'Opale



CENTRE
HOSPITALIER
Dr Jean Eric TECHER
Calais



Tout handicap avec notification de la MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées).



Moteur



Visuel



Maladies invalidantes



Mental



Auditif



Psychique



Autisme

Toutes spécialités médicales confondues et examens

Les objectifs

- ✓ Faciliter l'accès aux soins.
- ✓ Créer un guichet unique.
- ✓ Coordonner le parcours de soin.
- ✓ Préparer la consultation ou l'examen.
- ✓ Personnaliser la prise en charge et l'accompagnement selon les besoins.
- ✓ Venir en appui lors des consultations.
- ✓ Travailler en collaboration et en partenariat avec les diverses structures et les aidants naturels et/ou professionnels.
- ✓ Eviter la rupture de la continuité des soins.

Mobilité de l'équipe au plus près des usagers

Un déroulement en 4 phases

1 - Entretien préalable direct ou téléphonique afin de faire connaissance avec la personne et/ou les aidants, et d'identifier leurs besoins.

2 - Prise de RDV et préparation de la consultation avec les professionnels de santé, le patient et/ou ses aidants.
Simulation de la consultation si besoin.

3 - Accompagnement si nécessaire lors de la consultation.
⚠ L'équipe n'assure pas le transport.

4 - Evaluation, retour sur expérience et suivi.

Les secteurs d'intervention

Tout établissement de santé ou cabinet libéral dans le Boulonnais, Calaisis, Montreuilois et l'Audomarois

En partenariat avec :



Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer
Allée Jacques Monod - BP 609
62321 BOULOGNE-SUR-MER Cedex

Centre Hospitalier de Calais
1601, Boulevard des Justes
62100 CALAIS

Institut Départemental Albert Calmette
2, route de Widehem
62176 CAMIERS